

Gouvernement du Québec Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Québec, le 11 septembre 2024

Monsieur Alain R. Roy Président Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 140, Grande Allée Est 6^e étage, bureau 650 Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le deuxième alinéa de l'article 45 de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une médiation concernant le projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 7 octobre 2024.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

BENOIT CHARETTE